



BABY GYM 2018 /2019

L'UNION SPORTIVE DE SAINT EGREVE

FICHE D'INSCRIPTION

Nom..... Prénom.....

Date de Naissance.....

Nom et Adresse postale du responsable de l'enfant

.....
.....

Mobile (parents).....

E.mail.....

Autre personne à contacter en cas d'urgence :

Remarques ou informations complémentaires (allergies, etc...)

Ecole fréquentée :

Classe :

Droit à l'image oui

non

Signature Lu et approuvé Le

Réservé au Club : Date d'inscription :

Modalités de règlement : le montant de l'adhésion est de 150€ à régler dans la globalité à l'inscription. Il est possible de régler en plusieurs chèques, La cotisation est non remboursable.

Certificat médical :

Assurances :

Créneaux :

16h30

17h15



TARIFS & FICHES D'INSCRIPTIONS

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Une fois remplie par vos soins, veuillez apporter la fiche d'inscription soit lors du forum des associations, soit au gymnase.

L'inscription sera prise en compte avec les documents suivants :

- un certificat médical d'aptitude à la gymnastique
- le règlement de la cotisation
- une photo d'identité
- une attestation « assurance responsabilité civile »
- une enveloppe timbrée avec votre adresse.
-

Début des cours : Le mercredi 12 septembre 2018

Lieu : Gymnase de la Gare

Ages : 2 ans à 4 ans selon les inscriptions

Horaires : 1^{er} groupe 2/3 ans: 16h30- 17h10

2^{ème} groupe 4 ans : 17h15 à 18h

Tarif : 150€ l'année pour 45'



RESPONSABILITES

Autorisation pour diffusion de photos et vidéos.

J'autorise- je n'autorise pas- l'association USSE Gymnastique à prendre des photos ou vidéos de mon enfant lors des séances liées aux activités du club et de les diffuser sur internet ou tout autre support de communication.

Respect des horaires.

Je m'engage à respecter les horaires d'entraînement de mon enfant à être présent 10 minutes avant l'heure de la séance d'entraînement et à être ponctuel lors de sa récupération en fin de séance.

NB : après trois retards consécutifs et flagrants, l'association USSE Gymnastique se réserve le droit d'exclure définitivement le gymnaste pour un entraînement.

Précisions de l'association

Le club (dirigeants et entraîneurs) est responsable des enfants uniquement pendant les heures des séances d'entraînement, et de manifestations organisées par le club. Avant et après, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Risques et attestation

Je reconnais avoir conscience des risques encourus inhérents à la pratique de la gymnastique, je les accepte et ne pourrai en aucune manière tenir le club pour responsable des accidents intervenus dans le cadre de la pratique normal du sport.

En l'absence de certificat médical jesoussigné responsable légal de l'enfant

.....n'atteste aucune contre-indication à la pratique gymnique.

En cas d'urgence.

J'autorise- je n'autorise pas- le club à prévenir le médecin du sport, les secours et à faire transporter mon enfant vers l'hôpital le plus proche.

Téléphone en cas d'urgence :

REGLEMENT

- 1 – les salles de cours sont interdites aux personnes non concernées par la gymnastique (parents, familles..)
- 2 – les utilisateurs se changent dans les vestiaires,
- 3 - L'USSE Gymnastique décline toute responsabilité :En cas d'accident dû à l'utilisation des appareils gymnastiques en dehors des heures de cours – En cas de vol dans les vestiaires ou salle de cours.

4. Les inscriptions sont reçues dans l'ordre des dossiers complets. Elles sont closes, sans préavis, dès que les cours seront complets ; seul le paiement valide l'inscription. Le club se réserve le droit de refuser ou annuler une inscription dans le cadre d'un dossier erroné, d'un cours complet ou d'un nombre insuffisant d'inscrits et d'un comportement de l'adhérent jugé intolérant.

5. L'accès aux salles sera interdit au gymnaste si le dossier reste incomplet.

6. Aucun remboursement effectué en cas de fermeture de la structure (sinistre, arrêté municipal...), absence momentanée d'un cadre ou au-delà de 15 jours à compter de la date d'inscription

Écrire : « lu et approuvé » date et signature :

